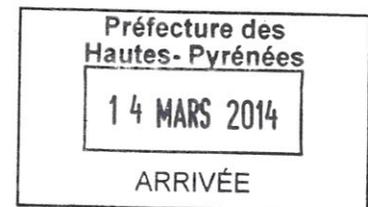


ADAC 65 : DÉLIBÉRATION N° 2014-08 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. PÉLIEU, Président présent

Collège n° 1 (Conseillers Généraux) :

- J. DURRIEU excusée (pouvoir à G. DUFAURE)
- F. FORTASSIN présent
- G. DUFAURE présent
- R. DUBERTRAND excusé
- F. DUTOUR présent
- B. VERDIER présent
- M.J. BEDOURET présente
- J. GUILHAS présent



Collège n° 2 (Maires et Présidents d'EPCI) :

- B. SOUBERBIELLE (Betpouey) excusé représenté par Mme BOUR
- B. LUSSAN (Tostat) excusé
- D. LACASSAGNE (Sinzos) présent
- P. VIGNES (Laloubère) présent
- F.J. LAFFONT (Ilhet) excusé
- J. ESQUERRE (C.C. St Laurent de N.) présente
- H. FORGUES (C.C. des Baronnie) excusé représenté par M. MAISONNEUVE
- G. VIDAILHET (C.C. d'Aure) excusé représenté par M. PETIT

Assistaient au C.A. :

- *en tant que membres suppléants de l'ADAC* = M. BOUR (maire d'Escoubès-Pouts), A. DUCASSE (maire de Galan), G. ARA (maire de Campan), J.-L. ANGLADE (conseiller général d'Arreau), J. BURON (conseiller général de Bordères-sur-l'Échez), M. PETIT (représentant délégué de la CC Véziaux d'Aure), R. MARROT (CC Vallée Barousse), R. MAISONNEUVE (représentant délégué CC Val d'Adour),
- M. CARRERE (conseillère du Président),
- *l'équipe de l'ADAC* = D. TULSA (directeur), L. MICHAUT (adjointe du directeur, chargée du volet juridique & administratif), B. DUBOSC (conseillère juridique), I. FOURCADE (assistante de direction), G. MONGE, P. PENINOU, R. ROSATO (Assistants à Maîtrise d'Ouvrage) et P. BAUTE (Payeur Départemental),

Secrétaire de séance : Patrick VIGNES (le quorum est atteint)

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 approuvant les statuts de l'Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

VU la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 29 avril 2011 portant sur la désignation des membres siégeant dans le Collège n° 1 (Conseil Général) ;

VU la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 du 27 septembre 2012 approuvant les statuts de l'ADAC 65 et portant sur la désignation des membres siégeant dans le Collège n° 2 (Communes et EPCI) ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 du 7 novembre 2012 approuvant le Règlement Intérieur de l'Agence ;

DELIBERE

Article 1 : le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité :

- la décision d'accepter les demandes d'adhésion émanant des collectivités dont la délibération aura été prise avant le 31 mai 2014,
- le compte administratif et le compte de gestion 2013 de l'ADAC 65,
- le budget primitif 2014 de l'ADAC 65,
- le montant de l'indemnité de conseil pour le Payeur départemental au titre de l'année 2014.

Article 2 : le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- transmission au Représentant de l'Etat, service du contrôle de légalité,
- publication au recueil des actes administratifs,
- insertion au registre des délibérations.



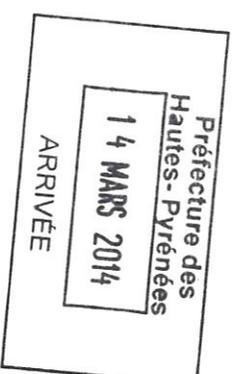
ADAC 65
CONSEIL D'ADMINISTRATION - JEUDI 27 FEVRIER 2014
EMARGEMENT 1er Collège (Conseillers Généraux)

Président : M. PÉLIEU

(signature)



TITULAIRES	CANTON	SIGNATURE	SUPPLEANTS	CANTON	SIGNATURE
J. DURRIEU (1ère Vice- Présidente)	St Laurent-de-Neste	EXCUSÉE (pouvoir à G. Dufaure)	C. MIQUEU	Vic-en-Bigorre	EXCUSÉ
G. DUFAURE	Séméac		M. LOUDET	La Barthe-de-Neste	
J. GUILHAS	Maubourguet		J.C. DUZER	Trié-sur-Baïse	EXCUSÉ
M.J. BEDOURET	Pouyastruc		M. BEYRIE	Vielle-Aure	
R. DUBERTRAND	Rabastens-de-Big.	EXCUSÉ	G. AZAVANT	Argelès-Gazost	EXCUSÉ

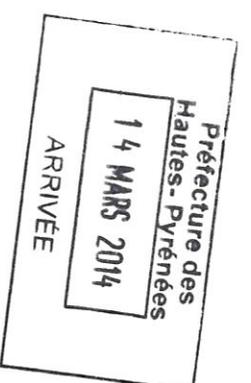


TITULAIRES	CANTON	SIGNATURE	SUPPLEANTS	CANTON	SIGNATURE
F. DUTOUR	Castelnau-Riv-Basse	n'est pas sûr de pouvoir venir	J.L. ANGLADE	Arreau	
F. FORTASSIN	Mauléon-Barousse		M. LEO	Aucun	
B. VERDIER	Castelnau-Magnoac		J. BURON	Bordères-sur-l'Echez	

Préfecture des
Hautes-Pyrénées
14 MARS 2014
ARRIVÉE

ADAC 65 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FEVRIER 2014 (suite)

EMARGEMENT 2ème Collège (Communes et EPCI)



TITULAIRES (5)	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANTS (5)	COMMUNE	SIGNATURE
B. SOUBERRIELLE	Betpouey		M. BOUR	Escoubès-Pouts	
B. LUSSAN	Tostat		J.C. GUILLOT	Soublecause	
D. LACASSAGNE	Sinzos		A. DUCASSE	Galan	
P. VIGNES (2ème Vice-Président)	Laloubère		G. ARA	Campan	
F. J. LAFONT	Ihet	<i>Excuse</i>	C. REME	Tibiran-Jaunac	

TITULAIRES (3)	COM-COM	SIGNATURE	SUPPLEANTS (3)	COM-COM	SIGNATURE
G. VIDAILHET (3ème Vice-Président)	Com-Com Aure		M. PETIT Représ. Délégué	CC Véziaux d'Aure	
J. ESQUERRE	CC St Laurent de N.		R. MARRROT	CC Vallée Barousse	
H. FORGUES	CC des Baronnie		R. MAISONNEUVE Représ. Délégué	CC Val d'Adour et du Madiranais	

Préfecture des
Hautes-Pyrénées
14 MARS 2014
ARRIVÉE